

Avis de constitution

SOCIETE « KFC ENTREPRISE METALIQUE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE NON
LOIN DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 1144, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 24 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KFC ENTREPRISE METALIQUE »

Objet : CONSTRUCTION METALIQUE, CHARPENTE
METALIQUE, SOUDURE, HAUDRONNERIE, TUYAUTERIE,
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée, et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE
NON LOIN DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 1144, Ilot 47

Dirigeant(s) M FOFANA ISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01598 du 12/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20520/GTCA/RC/2024 du 12/04/2024

